LETTRE D'INFORMATION
Le 8 février 2021
N°107

EDITORIAL

Il faut apprendre que dans l'histoire, l'inattendu se produit et se reproduira. Nous pensions vivre des certitudes, des statistiques, des prévisions, et à l'idée que tout était stable, alors que tout commençait déjà à entrer en crise. On ne s'en est pas rendu compte. Nous devons apprendre à vivre avec l'incertitude, c'est-à-dire avoir le courage d'affronter, d'être prêt à résister aux forces négatives.
La crise nous rend plus fous et plus sages. Une chose et une autre. La plupart des gens perdent la tête et d'autres deviennent plus lucides. La crise favorise les forces les plus contraires. Je souhaite que ce soient les forces créatives, les forces lucides et celles qui recherchent un nouveau chemin, celles qui s'imposent, même si elles sont encore très dispersées et faibles.

Edgard MORIN

ACTUALITES DU CREAI Pays de la Loire

L'année 2021 s'engage avec une équipe consolidée afin de répondre aux enjeux de notre programme de travail. Après le recrutement de Sara PAINTER, chargée d'étude-géographe sociale, Léo BOLTEAU est venu renforcer l'équipe de conseillers techniques. Mr Bolteau est spécialiste des questions liées à la qualité et à l'évaluation en ESMS ainsi que des dossiers relatifs aux majeurs protégés et aux services mandataires.

Organisation 2021 du CREAI Pays de la Loire :

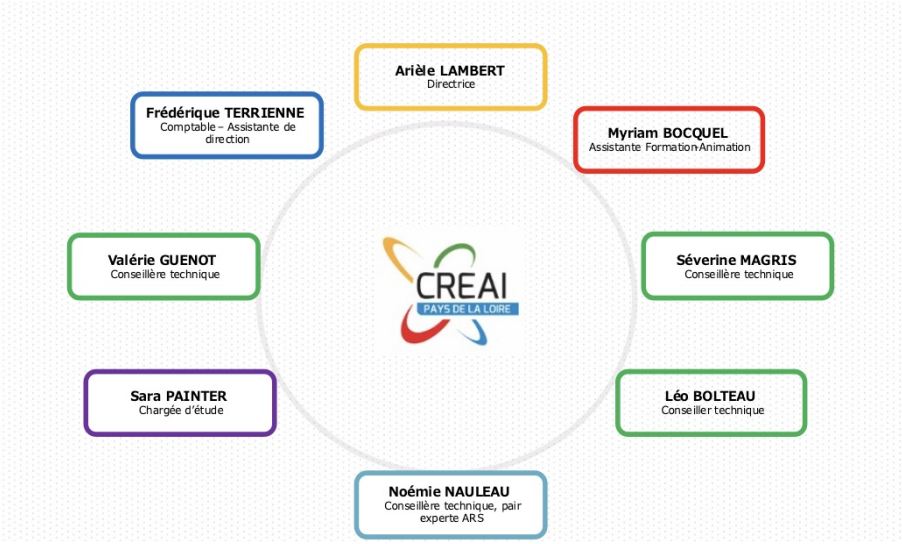

AGENDA DU CREAI Pays de la Loire

Groupe régional des Responsables de SAVS-SAMSAH-MJPM le 20 avril 2021

Thème : **Soutenir et favoriser l'autonomie** tout en protégeant les personnes en situation de vulnérabilité, une question éthique : participation de M. Aurélien DUTIER, chargé de mission de l'Espace de Réflexion Ethique des Pays de la Loire

(EREPL)

Programme *S'inscrire en ligne*

Groupe régional des Responsables de SESSAD et d'IME le 26 mai 2021

Thème : « **L'école inclusive** : Quels sont les rôles et missions des nouveaux dispositifs dédiés au soutien à la scolarisation (EMA, PIAL…) ? Quelles articulations et complémentarité entre ces dispositifs et les ESMS ? »

Programme *S'inscrire en ligne*

REPORT de la rencontre régionale "Enfants en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance" (initialement prévue le 18 mars 2021). Le programme et le format de la rencontre restent inchangé.

Le 1er juin 2021
à Angers

Pré-programme *S'inscrire en ligne*

REPORT du 3e Séminaire Interrégional des Directeurs-trices des établissements et services médico-sociaux pour ADULTES en situation de handicap - Bretagne / Pays de la Loire (initialement prévu les 25-26 mars 2021)

les 27 et 28 mai 2021
à Saint-Brévin l'Océan

Programme *S'inscrire en ligne*

Journées interrégionales des MAS . FAM . FV les 16 et 17 novembre 2020 à La Chapelle-sur-Erdre

les 09 et 10 décembre 2021

Programme *S'inscrire en ligne*

NOS FORMATIONS

Lien vers les formations

ACTUALITE DU RESEAU DES CREAI

Journées nationales des MAS-FAM-FV-FH (EAM et EANM)

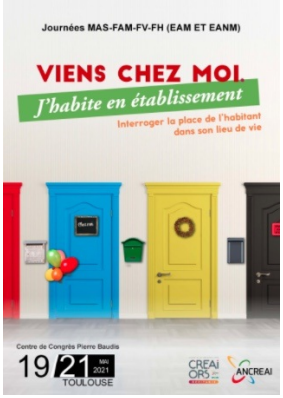

du 19 au 21 mai 2021
à Toulouse

"VIENS CHEZ MOI
j'habite en établissement"

Argumentaire
Inscriptions en ligne
Informations complémentaires :
CREAI-ORS Occitanie
Tél. : 05 61 53 11 46
Site internet : *contact@creaiors-occitanie.fr*

14èmes journées nationales des SESSAD
du 9 juin au 11 juin 2021
à Bordeaux

"ALL INCLUSIVE AVEC LES SESSAD"

Programme

Inscription en ligne : https://creai-na.galic.fr/2020-all-inclusive

Informations complémentaires :
CREAI Nouvelle-Aquitaine info@creai-nouvelleaquitaine.org
Tél.: 05.57.01.36.60
Site internet : https://creai-nouvelleaquitaine.org/

CREAI Ile de France contact@creai-idf.fr
Tél : 01.87.86.65.90. Site internet : https://creai-idf.org/

Journées nationales des IME, IEM et IEAP
du 4 au 6 octobre 2021
à Saint-Malo

"LA COMPLEXITE SANS COMPLEXE"

Argumentaire

ACTUALITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

1. COVID-19

- **Ministère des Solidarités et de la Santé, 28 janvier 2021**
  Coronavirus (Covid-19). "Accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées" – *Voir le communiqué*

2. HAS

- **Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger** : cadre national de référence publié le 20 janvier *lien*

- **"Repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiques périnatals"** – *Voir la note de cadrage*

- **Le futur référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) entrera en vigueur le 1er novembre 2021**. Tous les acteurs impliqués dans le secteur sont invités à donner leur avis sur le projet de

référentiel que la HAS soumet à consultation publique jusqu'au 21 février. *lien*

- **La Haute Autorité de santé (HAS) pilote l'élaboration d'une recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) "Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages en établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS)".**

Dans ce cadre, elle recherche :

1. des candidats pour participer au groupe de travail : professionnels des ESSMS ; professionnels de l'addictologie, de la prévention et de la réduction des risques ; personnes concernées et entourage, chercheurs ;
2. des personnes, équipes, structures ayant développé des approches, des pratiques ou des actions de prévention et de RdR pour la réalisation d'entretiens afin de nourrir nos réflexions.

Candidatures avant le 22 janvier sur le site de l'HAS

3. Protection de l'enfance

- **Adrien Taquet annonce une loi pour interdire les placements d'enfants en hôtels d'ici à 2022**
  Voir aussi rapport IGAS nov 2020 et ses préconisations « L'accueil de mineurs protégés dans des structures non autorisées ou habilitées au titre de l'aide sociale à l'enfance » *lien*

- **Un groupe de travail portant sur les violences psychologiques sur mineurs a été installé** le22 janvier par Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, en présence de Frédérique Calandra, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes. *lien*

- **La Cour des comptes déplore des « carences majeures » face aux MNA** *lien*

- **Sophie Cluzel et Adrien Taquet veulent amplifier les solutions innovantes pour l'accueil des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en situation de handicap** *lien*

4. Santé mentale

- **Psychiatrie : la réforme de la contention et de l'isolement est en vigueur.**

Depuis le 1er janvier 2021, les mesures d'isolement et de contention sont limitées dans le temps et le contrôle du juge des libertés et de la détention est accru.
la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021 contient une réforme d'importance : celle de l'isolement et de la contention des personnes hospitalisées sans consentement dans un établissement de santé mentale. *lien*

5. SERAFIN-PH

- **CNSA, 26 janvier 2021**
  "Objectifs, calendrier et historique du projet SERAFIN-PH" – *Voir le communiqué*

6. CNSA

- La CNSA clôt le processus de signature qui avait débuté cet automne en signant sa 100e convention ce 13 janvier 2021. Tous les quatre ans, la CNSA et les départements signent une convention pluriannuelle relative à la mise en œuvre des politiques de solidarité pour l'autonomie à l'échelle des territoires. *lien*

7. Inclusion

- Sophie Cluzel a lancé l'aide à la vie partagée (AVP), financée par les départements et la CNSA, pour les personnes âgées ou handicapées qui désireraient s'installer ensemble dans un habitat inclusif. 40 départements pilotes devraient s'engager au cours de l'année 2021, pour être ensuite près de 60 impliqués dans le dispositif à compter de 2022 avec, pour chaque département concerné, 10 projets soutenus par la CNSA. *lien*

8. Pair-aidance

- **Installation du comité de pilotage national du projet EPOP** *lien*

9. Autonomie, accessibilité et aides techniques

- Lancement de la réforme pour un meilleur accès aux aides techniques : installation du Comité de pilotage. *lien* / Voir aussi : *lien*

10. Etablissements sanitaires et médico-sociaux

Reports de délais pour les évaluations :

- Un délai complémentaire pour **la transmission des évaluations prévue entre le 12 mars et le 31 décembre 2020** est accordé. Afin

de permettre des conditions d'évaluation satisfaisantes, les ESSMS - qui devaient transmettre une évaluation entre le 12 mars et le 31 décembre 2020 - ont **jusqu'au 31 octobre 2021** pour les transmettre.

- L'entrée en vigueur du nouveau **dispositif d'évaluation de la qualité** est différée. Prévue au 1er janvier 2021 par la loi OTSS, elle est reportée au 1er novembre 2021.

- **Un moratoire est instauré pour les évaluations interne et externe prévues entre le 1er janvier et le 31 octobre 2021**. Il permet de prendre en compte l'entrée en vigueur différée du nouveau dispositif d'évaluation dans le contexte de crise sanitaire qui mobilise les professionnels des ESSMS.

11. Parentalité, vie affective et sexuelle, handicap

- Diffusion du cahier des charges des centres ressources régionaux "vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap" – *Texte intégral*, pp.192-196

- Un guide sur la parentalité des personnes handicapées *lien*

12. Emploi des personnes en situation de handicap

- **Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 27 janvier 2021**
"Lancement d'une concertation avec les parties prenantes du secteur des établissements et service d'aide par le travail (ESAT)" – *Voir le communiqué*

13. Précarité

- 2021 : Le Service Public de la Rue au Logement : un nouveau cadre d'action pour aller plus loin dans le déploiement du Logement d'abord
lien

- Pour mieux toucher les personnes précaires éloignées du système de santé, les structures lits halte soins santé (LHSS) et les appartements de coordination thérapeutique (ACT) peuvent exercer des missions "d'aller vers" et d'accueil de jour. Le principe est posé par un décret du 29 décembre.

Décret n° 2020-1745 du 29 décembre 2020 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des structures dénommées « lits halte soins santé», « lits d'accueil médicalisés » et « appartements de coordination thérapeutique » *lien*

14. Ethique

- Fabrice Gzil a été missionné mi-novembre par la ministre déléguée à l'autonomie, Brigitte Bourguignon. Il doit lui remettre « un document-repère et une charte éthique pour l'accompagnement des personnes âgées » pendant et après la crise du coronavirus.

15. Politique de la ville

- Comité interministériel à la ville du 29 janvier: une aide de 3,3 milliards d'euros pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). *lien*

16. Travail social et métiers du médico-social

- **Ifop en partenariat avec Nexem**, 25 janvier 2021 "L'attractivité des métiers du secteur social, médico-social et sanitaire" – *Voir le sondage*

- **Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministre chargé de l'Autonomie, 30 janvier 2021** "Plan d'actions pour les métiers du grand âge et de l'autonomie : Brigitte Bourguignon fait un point d'étape en présence de Michel Laforcade" – *Voir le communiqué*

17. ORS Pays de la Loire

- Etude travail et santé en Pays de la Loire *lien*

ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

- **Arrêté du 1er février 2021 fixant pour 2021 le niveau de la contribution du programme 157 « Handicap et dépendance » au fonds d'intervention régional** *lien*

- **Début de l'expérimentation des "lits halte soins santé" pédiatriques**. A titre expérimental, les lits halte soins santé (LHSS) peuvent accueillir des enfants et des jeunes mères sans domicile fixe avec leur bébé. Un arrêté du 22 janvier fixe le cahier des charges de ce

dispositif qui débute le 1er février 2021 *lien*

- **Décret n° 2020-1826 du 31 décembre 2020 relatif à l'amélioration de la prestation de compensation du handicap** *lien*

- **Arrêté du 17 décembre 2020 fixant les montants maximaux attribuables pour la compensation des besoins liés à l'exercice de la parentalité dans le cadre de la prestation de compensation du handicap** *lien*

- **Dans deux circulaires publiées au mois de décembre, la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) explicite les conditions d'attribution de l'aide médicale d'État** (AME) à la suite de leur durcissement par la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2020 et un décret d'application du 30 octobre dernier *lien1* *lien2*

- **Arrêté du 7 janvier 2021 pris en application de l'article L. 744-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile** *lien*

Le schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023 insiste sur la nécessité de "rééquilibrer la prise en charge des demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire métropolitain". En effet, l'Île-de-France concentre près de la moitié de la demande d'asile sans offrir néanmoins de capacités d'hébergement suffisantes. Une orientation vers les autres régions est donc prévue avec des objectifs mensuels et une clé de répartition par région. L' arrêté vient fixer le nombre de places d'hébergement concernées et leur répartition entre régions.

APPELS A CANDIDATURE / PROJETS 2021

ARS Pays de la Loire

Le programme ESMS numérique est partie intégrante de la feuille de route nationale du virage numérique en santé ; il constitue avec HOP'EN l'un des programmes nationaux destinés à soutenir l'innovation, évaluer et favoriser l'engagement des acteurs.

Pour répondre à ces enjeux, il s'appuie dans un premier temps sur **une phase d'amorçage financée par une enveloppe de 30 M€** constituée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), qui couvre la période 2020 – 2022.

Cette phase d'amorçage s'appuie sur des projets pilotes sélectionnés par les ARS dans le cadre d'un Appel à Projets.

Les ESMS éligibles sont en priorité les établissements et services pour personnes âgées et personnes vivant avec un handicap, tels que mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF, financés au moins pour partie par l'assurance maladie.

Les projets éligibles doivent permettre d'acquérir une solution de gestion des dossiers usagers informatisés (DUI) ou de garantir la mise en conformité du DUI au cadre technique du virage du numérique en santé (intégration des référentiels et services socles).

Lien vers l'appel à projets qui précise les conditions d'éligibilité et les modalités de financement *lien*

Appels à projet nationaux

Appel à projet Handicap 2021 vise à favoriser et à améliorer l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures EAJE et ALSH.
Date de dépôt de candidature : 22 février, 22 mars, 28 juin, 27 septembre et 8 novembre 2021 par mail : pole.parentalite@cafauch.cnafmail.fr
Voir l'appel

Handicap : ouverture des appels à projets de la Firah (Clôture de la réception des lettres d'intention : 22 mars 2021, à minuit)

En 2021, la Fondation internationale dédiée à la recherche appliquée sur le handicap (Firah) ouvre quatre appels à projets de recherche appliquée sur le handicap.

L'appel à projets Général de la Fondation est un appel à projets blanc (ouvert) ayant pour cette année 3 sujets prioritaires (mais non restrictifs) : l'éducation des enfants et jeunes handicapés du préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur ; l'exercice de la citoyenneté et de la représentation ; le handicap dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19.

Parcours professionnels des personnes handicapées – Comment développer les compétences professionnelles ? en partenariat avec

l'Agefiph.

L'intervention précoce : l'enfant handicapé, ses parents et les autres aidants, en partenariat avec Klésia et le CCAH.

Emploi accompagné & Handicap, avec Malakoff Humanis et le CCAH.

Les recherches appliquées devront déboucher sur des résultats avec des retombées pratiques, utiles et utilisables par les personnes handicapées, leurs familles, les aidants, les professionnels… Elles proposeront aussi des livrables finaux permettant de transférer les connaissances produites vers ces acteurs de terrain.

Pour cela, chacun de ces projets sera mis en œuvre en associant les savoir-faire de chercheurs et d'acteurs de terrain.

En pratique. Pour déposer votre projet et consulter le calendrier, rendez-vous sur le site de la Firah. *lien*

VIE STATUTAIRE DU CREAI PAYS DE LA LOIRE

- Conseil d'administration : mercredi 10 mars 2021
- Bureau : mercredi 21 avril 2021
- Assemblée générale : mercredi 30 juin 2021

CONSULTER LES OFFRES D'EMPLOI *lien*

SITE INTERNET

CREAI Pays de la Loire
BP n°59
8, avenue des Thébaudières - CP
30406
44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX
info@creai-pdl.fr

This email was sent to {{ contact.EMAIL }}
You received this email because you are registered with CREAI PDL

Unsubscribe here

Sent by sendinblue

© 2020 CREAI PDL